

L'invité de DP

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1161

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

L'art de faire croire

Le désengagement de l'Etat en Grande-Bretagne a été une opération très lucrative pour le gouvernement. Mais il n'en résulte pas un recul significatif de l'Etat sur l'économie... Le vide réglementaire appelle la reréglementation sous d'autres formes.

JEAN-PIERRE GHELFI

économiste

La politique, c'est l'art de faire croire. Trouver des idées qui permettent de penser qu'on a la solution pour réformer la gestion de l'économie et le fonctionnement de l'Etat, avec pour objectif d'améliorer la vie des gens.

Faire croire: hier le communisme, actuellement le néolibéralisme. C'est certainement l'Angleterre de Margaret Thatcher et de John Major qui a conduit depuis 1979 le plus systématiquement une telle politique. Avec quels résultats ? Une étude parue dans la *Revue française d'administration publique* apporte un éclairage passionnant*.

L'arme la plus importante, la plus visible et la plus radicale des conservateurs dans leur tentative de redéfinir la frontière entre l'Etat et le marché, écrit son auteur, est indiscutablement le programme de privatisations, qui a pris plusieurs formes:

- supprimer ou réduire des services publics pour ouvrir de nouveaux champs au secteur privé;
- réduire les ressources d'organismes financés par des fonds publics pour les contraindre à rechercher des financements complémentaires dans le secteur privé;
- augmenter la contribution des consommateurs au financement des biens collectifs;
- inciter le secteur privé à participer à des investissements publics;
- promouvoir la création d'entreprises mixtes (public-privé);
- transférer au secteur privé des compétences publiques;
- introduire les principes d'efficacité du management privé dans le secteur public;
- recruter des managers du secteur privé pour diriger des entreprises publiques;
- assouplir les monopoles légaux pour permettre l'arrivée du secteur privé;
- céder contractuellement des services publics au secteur privé;
- vendre des filiales d'entreprises appartenant à l'Etat;
- vendre tout ou partie des actions d'entreprises publiques afin de les privatiser.

Ont été touchées aussi bien les collectivités locales et régionales, que les administrations centrales et les entreprises d'Etat.

Moins d'Etat

Tous ces efforts pour aboutir à quoi ? Des opérations au total très lucratives pour le gouvernement qui a encaissé plus de 33 milliards de livres sterling entre 1979 et 1991 (soit près de 100 milliards de francs au taux de change moyen sur cette période).

En résulte-t-il pour autant un recul significatif

de l'Etat sur l'économie. Certes, moins d'entreprises publiques et moins d'employés d'Etat. Mais moins d'Etat ? On discernerait au contraire, dans certains secteurs, un interventionnisme plus pointilleux découlant d'une surveillance accrue de l'utilisation de l'argent des contribuables.

La déréglementation financière de la City (le «big bang») est progressivement remplacée par une étroite surveillance juridique de l'Etat, inquiet des scandales et des excès financiers. Une forme de déréglementation provoque presque inévitablement un besoin de reréglementation.

Les contradictions de la politique de privatisation vont plus loin encore. Pour réussir ces opérations, il fallait que les entreprises attirent les acheteurs. Elles devaient donc présenter un bilan tout à fait sain. Donc avant de vendre, on faisait la démonstration que les entreprises publiques pouvaient être parfaitement bien gérées.

Attirant mais absurde

La privatisation des grands monopoles ou semi-monopoles publics (eau, gaz, électricité, télécommunications) n'a pas modifié la situation, puisqu'ils sont simplement devenus des monopoles ou semi-monopoles privés. Situation très attirante pour un investisseur, mais particulièrement absurde en regard d'une politique qui proclame les vertus de la concurrence dans un marché libre.

Une bonne partie des activités privatisées n'en continue pas moins de répondre à des besoins collectifs locaux, régionaux ou nationaux. D'où un nouvel encadrement juridique dont certains PDG des entreprises privatisées commencent à se plaindre. Tout se passe comme si l'Etat, privé de moyens d'intervention directe, cherchait à compenser par des moyens indirects.

L'opposition de rationalités différentes reste irréductible: «les leçons d'un programme radical de privatisations sont claires: des contraintes électorales, régionales, nationales, économiques et industrielles empêchent un recul trop brutal de l'Etat et peuvent même l'inciter à renforcer à certains égards sa présence. L'économie peut se débarrasser d'un Etat trop proche et trop direct dans ses interventions. Mais rendue plus hybride et plus réglementée, elle retrouve le même Etat plus discret, plus indirect, plus ignorant mais non moins contraignant». ■

* Vincent Wright, professeur au Nuffield College, Oxford: «L'avenir de l'Etat dans une économie de marché».

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre Ghelfi
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9